



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1026>

Contre la précarité : TITULARISATION !

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -



Date de mise en ligne : mercredi 22 mai 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le mercredi 5 juin, la Fédération SUD Éducation appelle tous les collègues non-titulaires, titulaires, enseignants, non enseignants à se mobiliser collectivement et à se rassembler devant les rectorats de toutes les académies de France. Dans l'Éducation nationale et plus largement dans la fonction publique, même si le gouvernement a changé, le nombre de précaires ne cesse d'augmenter encore et encore. Des délégations demanderont à être reçues ce jour pour évoquer auprès des recteurs les conditions de travail alarmantes des personnels non-titulaires et peser sur les renouvellements de ces derniers.

Derrière les discours qui nous disent qu'il faut « refonder l'école », en ce qui concerne l'emploi les chiffres sont sans équivoque : **Plus de 170 000 agents non-titulaires travaillent au sein de l'Éducation nationale, ce qui en fait, de loin, le premier employeur de précaires.**

- Plus de **70 000 agents contractuels et vacataires** (enseignant-e-s/administratifs) qui enchaînent au fil des années les contrats de travail au mépris du code du travail.
- Plus de **55 000 contrats aidés** (CUI), embauchés pour 6 ou 10 mois puis remerciés sans avoir pu bénéficier de la moindre formation pourtant prévue par la loi.
- Plus de **50 000 Assistant-e-s d'éducation** (AED) travaillant à temps partiels.

Par ailleurs, les derniers projets ministériels ne se privent pas de **créer de nouveaux précaires** :

- **500 assistant-e-s de prévention et sécurité** (APS) pour des contrats de moins d'un an dans les cadres d'emploi des assistant-e-s d'éducation ;
- **18 000 « emplois d'avenir professeurs »** (6 000 par an) en CUI-CAE d'un an renouvelable trois fois.

Nous ne pouvons-nous contenter de l'actuelle loi prétendant résorber la précarité : **la loi Sauvadet du 12 mars 2012.**

- une loi qui **exclut de fait la plupart des contractuelle-s** de l'Éducation nationale : assistant-e-s d'éducation, auxiliaires de vie scolaire, assistant-e-s pédagogiques...,
- une loi qui **ne concerne en réalité que 17 %** de ces non-titulaires et seulement ceux en poste au 31 mars 2011 !

Les conditions d'exercice et de rémunération de ces personnels, qu'ils/elles soient en remplacement ou dès la rentrée sur des postes vacants du fait de la pénurie de personnels titulaires, n'ont cessé de se dégrader.

**Arrêt du recrutement de travailleurs précaires !
À travail égal, salaire égal et statut égal !**

Le statut de fonctionnaire titulaire doit être la norme de l'emploi dans la Fonction Publique (Article 3 de la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, dite Loi Le Pors).

Toute cette précarité fragilise le service public, toute cette précarité engendre souffrance et pauvreté, toute

cette précarité doit cesser !

Mobilisons-nous, le mercredi 5 juin devant les Rectorats de nos académies pour **réclamer le réemploi et la titularisation de tous les personnels non-titulaires sans conditions de concours ni de nationalité.**

Pour le réemploi et la titularisation
De toutes et tous les précaires
Le mercredi 5 juin 2013
MOBILISONS-NOUS !
16h00 RECTORAT NANCY-METZ
2 Rue Philippe de Gueldres, NANCY

Post-scriptum :

Fichiers PDF à reproduire et diffuser dans vos établissements :
L'analyse de Sud Éducation sur la loi Sauvadet :



tract_loiSauvadet

L'appel de SUD Éducation et Solidaires pour le 5 juin 2013 :



Tract_5juin2013

Bandeau d'appel spécial Lorraine : Attention modification de l'horaire du rassemblement : 16 HEURES



Bandeau_5juin2013

MERCREDI

5

JUN

CONTRE LA PRÉCARITÉ :

TITULARISATION

SANS CONDITIONS DE CONCOURS NI DE NATIONALITÉ

RASSEMBLEMENT

ORGANISÉ PAR

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

16h00 Rectorat Nancy-Metz

(2 Rue Philippe de Gueldres, Nancy)